

***Troisième avenant à la convention n°2014-076 R de mécénat passée
pour le château de Gizeux entre la Demeure Historique et Monsieur
Géraud de Laffon, propriétaire***

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n°2014-076 R passée pour le château de Gizeux entre la Demeure historique et Monsieur Géraud de Laffon, le propriétaire, et signée le 13 février 2014.

Article 1 : Le présent avenant détaille le programme de travaux défini à l'issue des études préalables à la restauration de la chapelle du château de Gizeux et du pavillon sud y étant adossé, tel que prévu au deuxième avenant à la convention n° 2014-076 R signé le 8 juin 2020.

Article 2 : Les annexes 1, 2 et 3 du deuxième avenant à la convention n°2014-076 R signé le 8 juin 2020 sont complétées par les annexes 1, 2 et 3 du présent avenant.

Article 3 : Le Propriétaire s'engage à lancer les travaux dès que deux conditions auront été remplies : l'obtention d'un financement par les subventions publiques et les dons de mécénat de 70 % pour chaque phase des travaux ; le Propriétaire reste néanmoins libre de commencer les travaux dans l'hypothèse où ce taux n'est pas atteint, à charge pour lui de trouver les financements complémentaires nécessaires ; l'obtention du permis de construire ou de l'autorisation de travaux.

Fait à Paris, le 23 novembre 2020

Signatures :

Monsieur Géraud de Laffon
Propriétaire

Armelle Verjat
Déléguée générale
de la Demeure Historique

Annexe 1 : Programme de travaux

Le programme de travaux porte sur la chapelle et le pavillon sud du château de Gizeux et comprend :

- la stabilisation urgente des enduits peints du mur Nord de la chapelle ;
- la restauration des éléments suivants :
 - la toiture et l'assainissement de la chapelle
 - les élévations extérieures de la chapelle
 - la voûte lambrissée de la chapelle
 - les intérieurs de la chapelle
 - le pavillon sud

Tranche 1: stabilisation des enduits peints du mur Nord de la chapelle	Montant HT
Stabilisation des décors	21 500.00 €

Tranche 2 : Restauration de la toiture et assainissement de la chapelle	Montant HT
Échafaudages	40 680.00 €
Maçonnerie – Pierre de taille	60 615.00 €
Charpente	13 500.00 €
Couverture	39 770.00 €
Vitrail	1 500.00 €
Aléas (5 %)	7 803.25 €
Total HT	163 868.25 €

Tranche 3 : Restauration des élévations extérieures de la chapelle	Montant HT
Échafaudages	11 535.00 €
Maçonnerie – Pierre de taille	46 780.00 €
Menuiserie	5 040.00 €
Vitrail	10 510.00 €

Aléas (5 %)	3 693.25 €
Total HT	77 558.25 €

Tranche 4 : Restauration de la voûte lambrissée de la chapelle	Montant HT
Échafaudages	8 650.00 €
Décor peint	57 840.00 €
Aléas (5 %)	3 324.50 €
Total HT	69 814.50 €

Tranche 5 : Restauration des intérieurs de la chapelle	Montant HT
Échafaudages	8 340.00 €
Maçonnerie – Pierre de taille	4 380.00 €
Décor peint	49 180.00 €
Menuiserie	12 120.00 €
Électricité	20 000.00 €
Aléas (5 %)	4 701.00 €
Total HT	98 721.00 €

Tranche 6 : Restauration du pavillon sud	Montant HT
Échafaudages	2 550.00 €
Maçonnerie – Pierre de taille	27 750.00 €
Charpente	4 000.00 €
Couverture	12 700.00 €
Menuiserie	11 550.00 €
Électricité	1 500.00 €
Aléas (5 %)	3 002.50 €

Total HT	63 052.50 €
-----------------	--------------------

Montant HT Tranches n° 1 à 6	494 514.50 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre (15%)	74 177.17 €
TVA 20 %	113 738.33 €
Total TTC	682 430.00 €

Annexe 2 : Plan de financement

Financement	Pourcentage	Montant
Autofinancement	40 %	272 972.00 €
Mécénat	30 %	204 729.00 €
Subvention DRAC	30 %	204 729.00 €
Total	100%	682 430.00 €

Annexe 3

- **Entreprises réalisant les travaux :**

En cours.

- **Échéancier des travaux :**

Début des travaux en 2021

- **Calendrier prévisionnel de leur paiement :**

Au fur et à mesure des travaux.

Signature :

Monsieur Géraud de Laffon
Propriétaire